



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit: Xantopren fonction hardener 1**

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Activateur pour matériel de modelage dentaire

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

· **Service chargé des renseignements:**

Tel. +1 (800) 431-1785 Fax: +1 (800) 522-1545

e-mail: customer.servicehkna@kulzer-dental.com

· **Numéro d'appel d'urgence:**

Emergency CONTACT (24-Hour-Number)

GBK/Infotrac ID 105860: (domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

dilaurate de dibutylétain
orthosilicate de tétraéthyle

· **Mentions de danger**

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

CAN



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren fonction hardener 1

(suite de la page 1)

· **Conseils de prudence**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous clef.

· **Principaux dangers:**

· **WHMIS**

B2 - Liquides inflammables

D2A - Matières très toxiques ayant d'autres effets toxiques

D1B - Matières toxiques ayant des effets toxiques immédiats et graves

D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques



· **Système de classification :**

· **NFPA-Ratings**



Health = 2
Fire = 3
Reactivity = 0

· **HMIS-Ratings (Scale 0-4)**



Health = *2
Fire = 3
Reactivity = 0

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description :**

Activateur pour l'utilisation avec des masses de moulage en silicone réticulant par condensation

· **Composants contribuant aux dangers:**

78-10-4	orthosilicate de tétraéthyle Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2A, H319; STOT SE 3, H335	25-50%
77-58-7	dilaurate de dibutylétain STOT RE 2, H373; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2A, H319	25-50%

(suite page 3)



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren function hardener 1

(suite de la page 2)

- **Indications complémentaires :**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Indications générales :**

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **après contact avec la peau :** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

- **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **après ingestion :**

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Consulter immédiatement un médecin.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Indications destinées au médecin :**

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** CO2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**

Eau.

Jet d'eau à grand débit.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.

- **Autres indications -**

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Ne pas envoyer dans le sous - sol ni dans les terrains

(suite page 4)

CAN



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren function hardener 1

(suite de la page 3)

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissus pour des quantités petites)
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 - **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **DNEL**

78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle

Dermique	worker industr., acute, syst.	12,1 mg/Kg/d (human)
	worker industr., l.te., syst.	12,1 mg/Kg/d (human)
	ge.pop., acu., syst.	8,4 mg/Kg/d (human)
	ge.pop., l.te, syst.	8,4 mg/Kg/d (human)
Inhalatoire	worker industr., acute, syst.	85 mg/m3 (human)
	worker industr., l.te., syst.	85 mg/m3 (human)
	ge.pop., l.te, syst.	25 mg/m3 (human)

(suite page 5)



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren fonction hardener 1

(suite de la page 4)

· PNEC

78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle

freshwater	0,192 mg/l (aqua)
marine water	0,0192 mg/l (aqua)
interm. wat. release	10 mg/l (aqua)
sedim., dw, fre.wat.	0,18 mg/Kg (sediment)
soil,dw	0,05 mg/Kg (soil)

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire : non nécessaire.

· Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Gants résistant aux solvants

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

recommandée

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux : Lunettes de protection

· Protection du corps : Vêtement de protection léger

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

· Forme :

liquide

(suite page 6)

CAN



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren function hardener 1

(suite de la page 5)

· Couleur :	rouge clair
· Odeur :	aromatique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Modification d'état	
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition :	170 °C (338 °F)
· Point d'éclair :	36 °C (97 °F)
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	265 °C (509 °F)
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosivité :	
· inférieure :	Non déterminé.
· supérieure :	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):	10 hPa (8 mm Hg)
· Densité à 20 °C (68 °F):	0,974 g/cm ³ (8,128 lbs/gal)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau :	non ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
· dynamique :	Non déterminé.
· cinématique :	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** néant

(suite page 7)

CAN



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren fonction hardener 1

· **Indications complémentaires :** -

(suite de la page 6)

11 Informations toxicologiques

· **Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Oral	LD50	(rat)
------	------	-------

78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle		
---	--	--

Oral	LD50	6270 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5878 mg/kg (can)

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.

· **des yeux :** Effet d'irritation.

· **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Irritant

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique :**

78-10-4 orthosilicate de tétraéthyle	
---	--

EC50/48h	>844 mg/l (daphnia)
----------	---------------------

· **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 8)



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren fonction hardener 1

(suite de la page 7)

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA** UN1993

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., consigne particulière 640E (SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE, dilaurate de dibutylétain)

· **IMDG** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (TETRAETHYL SILICATE, dibutyltin dilaurate), MARINE POLLUTANT

· **IATA** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (TETRAETHYL SILICATE, dibutyltin dilaurate)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe** 3 (F1) Liquides inflammables.

· **Étiquette** 3

· **IMDG**



· **Class** 3 Liquides inflammables.

· **Label** 3

· **IATA**



· **Class** 3 Liquides inflammables.

· **Label** 3

· **Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** III

(suite page 9)



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren fonction hardener 1

(suite de la page 8)

· Dangers pour l'environnement:	
· Polluant marin :	Oui
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
· Indice Kemler :	Attention: Liquides inflammables. 30
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	-
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., Dispositions spéciales 640E (SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE, dilaurate de dibutylétain), 3, III

15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

dilaurate de dibutylétain
orthosilicate de tétraéthyle

· **Mentions de danger**

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

(suite page 10)



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 03.06.2017

Numéro de version 3

Révision: 03.06.2017

Nom du produit: Xantopren function hardener 1

(suite de la page 9)

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous clef.

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**